

15

LA COEXISTENCE COMME AGENCEMENT

Multiplicité des modèles laitiers en Suisse

Jérémie Forney

Lors de rencontres avec des agriculteurs, je me suis souvent entendu répéter que chaque ferme, chaque situation, est unique et ne peut se comprendre que dans son irréductible particularité : tel sol, telle disposition des parcelles, tels héritages, tels débouchés, telles compétences, telle passion ou envie, etc. L'ethnographe se doit de prendre au sérieux une telle proposition. Pourtant, l'esprit humain ne résiste pas longtemps à son besoin de rechercher les points de convergence et les lignes de démarcation pour mettre de l'ordre dans la cacophonie de la diversité du réel. Que l'on soit agriculteur, agronome, sociologue, fonctionnaire ou autre, nous mobilisons les outils d'analyse qui nous sont familiers pour penser l'unité dans la diversité. C'est ce procédé de pensée tout à fait basique qui nous permet dans cet ouvrage de mobiliser les notions de « modèles » agricoles et de leur coexistence. En soi, l'exercice fait sens et offre un terreau fertile pour penser la complexité de l'agriculture dans un territoire donné et son articulation avec les perspectives de devenir de ce territoire, comme on le voit dans les différents chapitres de cet ouvrage. Tout processus de catégorisation comprend toutefois un risque : la fixation qui produit la réification d'un concept, son glissement d'un statut d'outil d'une pensée dynamique à celui de boîte où l'on enferme et dissimule la complexité du réel, telle qu'affirmée par mes interlocuteurs. La notion de « modèle » agricole n'échappe pas à ce risque, qu'elle renvoie à un idéal-type d'expert, à un projet d'acteurs engagés (un idéal désiré) ou à un standard réglementaire et normé¹. Un idéal-type pris trop

1. Selon la triple définition du « modèle » agricole proposée par les éditeurs du présent ouvrage.

au sérieux rend invisibles la spécificité et la nouveauté ; un modèle idéal exige une traduction particulière à chaque contexte d'application ; et il est essentiel d'accepter qu'une norme n'offre toujours qu'une vision partielle et réductrice. À l'opposé, une fois mis en pratique, un modèle s'ancre dans l'espace et le temps, et ses limites se dissolvent dans le foisonnement du réel.

Dans ce chapitre réflexif, je souhaite mobiliser le cas du secteur laitier en Suisse dans ce qui fait à la fois sa diversité interne, sa particularité et son unité, pour proposer une approche de la coexistence et de la notion de modèle qui refuserait l'enfermement du réel dans des catégories d'analyse figées. Pour ce faire, je partirai de catégories communément utilisées pour mettre du sens dans la diversité et la complexité des mondes agricoles, et en discuterai la valeur et les limites : plaine et montagne, lait et céréales, production et environnement, industriel et artisanal (Appellation d'origine protégée, AOP), conventionnel et biologique, politique et marché.

Par ce procédé, je proposerai de penser la coexistence en faisant glisser la focale, en s'éloignant des modèles agricoles (sans y renoncer) comme éléments centraux de l'analyse, pour prêter davantage attention à la multiplicité des modes d'engagement et d'intégration dans un agencement agricole et territorial, et aux liens qui les unissent. Cette approche par l'agencement s'inspire des travaux de Deleuze et Guattari (1980) et de leur reprise récente dans la littérature internationale sous le terme anglais d'*assemblage*. Au-delà des concepts eux-mêmes et de leur discussion, ce qui nous intéresse ici, ce sont les possibilités offertes par une telle approche pour penser la multiplicité et la coexistence des modèles agricoles de manière non exclusive, dynamique et ouverte sur les futurs possibles (Forney *et al.*, 2018), pour contribuer à en faire des outils plus précis et efficaces dans la gouvernance territoriale et alimentaire. La notion d'agencement s'offre ainsi comme compromis entre une réification des modèles et le renoncement à l'effort de catégorisation².

MULTIPLICITÉ ET UNICITÉ D'UN SECTEUR AGRICOLE COMME RÉVÉLATEUR

Vouloir penser et représenter la pluralité des formes sociales d'agriculture et des modèles agricoles (*qui* produit ?), c'est aussi se poser une série de questions sur le *pourquoi* (quelles places dans la société ?), le *pour quoi* et le *pour qui* (avec quels partenaires et pour quels marchés ?) et le *comment* (quelles techniques ?). Mobiliser cette série de questions

2. Ce chapitre a été écrit dans le cadre du projet *New Directions in Agri-Environmental Governance*, financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique, que je remercie ici pour son soutien.

simples me permettra ici de dessiner un parcours au travers du secteur laitier suisse en questionnant certaines catégorisations usuellement mobilisées pour penser la diversité des formes de production laitières.

QUI ? PRODUIRE DU LAIT EN SUISSE

L'élevage laitier suisse est un secteur agricole relativement homogène. Il s'agit dans l'immense majorité des cas d'une agriculture de type familial, hautement capitalisée et technologisée, et de petite taille en comparaison internationale (25 hectares en moyenne). Cette homogénéité relative s'explique notamment par l'histoire et par une politique agricole forte, généralement protectionniste, qui a pu atténuer certaines pressions économiques durant le xx^e siècle, tout en promouvant activement une modernisation agricole de type productiviste. Aujourd'hui, les protections douanières et les subsides à la production ont largement fait place à d'autres instruments liés à un cahier des charges environnemental que l'immense majorité des exploitations (près de 98 %, tous secteurs confondus) respectent, notamment par nécessité économique. Ainsi, ces « prestations écologiques requises » (PER) définissent un standard environnemental national. Ces protections successives n'ont toutefois pas empêché l'érosion du secteur, qui s'est accélérée depuis la suppression du système des quotas laitiers en 2009³. Baisse des prix et absence de contrôle coordonné des quantités ont généré un phénomène de restructuration et de croissance de la production : moins de producteurs, mais plus de lait par exploitation. Entre 2007 et 2017, le secteur laitier a perdu près de 30 % de ses producteurs⁴. En résumé, ce contexte politique et économique offre un cadre partagé qui induit une certaine uniformisation du secteur, entre inclusion de paramètres agro-environnementaux et pression des marchés.

La production laitière peut aussi être décrite dans sa diversité. Une des principales lignes de démarcation généralement utilisées dans les discours publics (médias, organisations de producteurs, services étatiques, etc.) oppose plaine et montagne. Ce que sous-tend cette démarcation a toutefois toujours varié en fonction des contextes économiques et politiques. La spécialisation des montagnes dans la production fromagère s'est historiquement construite en complémentarité avec la vocation céréalière de la plaine et grâce à l'émergence de marchés d'exportation. La concurrence des blés américains au xix^e siècle a poussé la plaine

3. Le système de contingentement laitier avait été mis en place par l'État fédéral en 1977. Il attribuait un droit de produire maximal à chaque exploitant. Ultérieurement, le commerce (vente et location de ces quotas) a été autorisé pour réintroduire plus de souplesse dans le système. Son démantèlement a laissé la question de la gestion des quantités aux mains des partenaires économiques.

4. Selon le site internet de la Fédération suisse des producteurs de lait : <https://www.swissmilk.ch/fr/producteurs-de-lait/marche-du-lait/faits-et-chiffres/graphiques-illustrations/chiffres-annuels/>.

vers une production laitière plus intensive. Les fromages de montagne ont vu émerger une nouvelle concurrence avec le développement des fromageries de plaine (Ruffieux et Bodmer, 1972). Toutefois, les politiques de sécurité alimentaire de l'après-guerre ont redynamisé la production végétale (Moser, 2003) et fortement soutenu l'agriculture de montagne⁵. Le récit de la spécialisation laitière, partiellement esquissé ici, est loin d'être rectiligne quand on le remet en perspective historique. Les territoires laitiers se sont construits et déconstruits selon des logiques diverses. Les conditions naturelles se mêlent à l'histoire industrielle, à la promotion active de techniques agricoles (comme l'ensilage), à la circulation des produits agricoles, pour ne citer que quelques facteurs. Aujourd'hui, la libéralisation progressive du secteur laitier produit de nouvelles formes d'hétérogénéité par une différenciation sur des marchés de plus en plus compétitifs. Pour résumer ce premier tour d'horizon, l'agriculture laitière est prise dans un ensemble de forces dont certaines ont un pouvoir homogénéisateur évident, alors que d'autres induisent des processus de particularisation de plus en plus poussés. Ce constat nous rappelle également le fait que « *qui* produit du lait » ne se comprend qu'en replaçant la question dans un cadre sociétal large qui mêle technologies, marchés, politiques nationales et internationales.

POURQUOI ? L'OPPOSITION ENTRE PRODUCTION ET ENVIRONNEMENT

Le secteur laitier est le plus important de l'agriculture helvétique, tant par son poids effectif que symbolique. Toutefois, produire du lait en Suisse coûte cher en comparaison avec d'autres pays⁶. Au-delà des débats sur les méthodes de calcul et leurs enjeux techniques et politiques, la petite taille des exploitations, des conditions naturelles souvent difficiles (agriculture de montagne) et un coût élevé de la main-d'œuvre et des équipements sont quelques-uns des facteurs qui rendent ce constat évident. Dans un contexte de libéralisation progressive, ces coûts pèsent sur les résultats économiques des exploitations. Plusieurs mécanismes protègent encore les producteurs et le marché suisses de la concurrence étrangère. On peut citer notamment l'impossibilité d'importer du lait frais étranger à destination du marché suisse (mais possible pour une transformation pour l'exportation directe). Toujours est-il que le lait a perdu une grande part de sa valeur économique et que cela est compris

5. Ce soutien préférentiel pour les zones de montagne perdue dans le système des paiements directs actuels : les exploitations de montagne ont perçu en 2017 en moyenne 84431 CHF de paiements directs, contre 66344 CHF pour les exploitations de plaines (selon le Rapport agricole 2018 de l'Office fédéral de l'agriculture, <https://www.agrarbericht.ch/fr>).

6. À titre d'exemple, une étude comparant la Suisse et la Norvège attribue la cherté de la production suisse avant tout à des coûts de structure (surtout machines et bâtiments), identifiant notamment « des investissements effectifs dans les bâtiments qui sont de 47 à 63 % plus élevés en Suisse qu'en Norvège, déduction faite des subventions » (Gazzarin *et al.*, 2014, p. 254).

par beaucoup de producteurs comme une dévalorisation fondamentale des fonctions productives et nourricières de l'agriculture.

Mais dans un contexte de politique agricole suisse basée sur la notion de multifonctionnalité, se demander *pourquoi* on produit du lait force à penser au-delà des rôles de producteurs et de nourriciers, et à se confronter à un éclatement des attentes sociétales et des objectifs politiques reposant sur l'agriculture. Depuis une vingtaine d'années, l'État fédéral a en effet mis en place une politique de rémunération des agriculteurs pour les prestations d'intérêt public que leur activité fournit et pour lesquelles ils ne retirent aucun bénéfice par l'intermédiaire des marchés. Ainsi, en 2017, les producteurs de lait suisses ont perçu chacun en moyenne l'équivalent d'environ 60 000 € par an de l'État fédéral⁷, sous forme de paiements directs, en contrepartie du respect de standards environnementaux (PER) et de la participation à différents programmes de bien-être animal, de promotion de la biodiversité et d'utilisation durable des ressources naturelles⁸. Finalement, le montant perçu *via* le système des paiements directs équivaut en moyenne au tiers des produits de l'exploitation et dépasse le revenu final de l'activité. En d'autres termes, l'argent gagné de la vente du lait ne couvre pas les frais de production, et l'agriculteur survit grâce à l'argent des prestations environnementales. Certes, les moyennes dissimulent des écarts énormes, et l'importance des paiements directs dans l'équilibre économique d'une exploitation varie en fonction de nombreux facteurs (type de production, situation géographique, taille, choix stratégiques). Les différents modèles agricoles et modes de production se construisent inévitablement en dialogue avec ce cadre politique. Toutefois, cette même politique produit une distinction fondamentale entre production et environnement qui est reprise dans les débats publics et les discours des acteurs. Cette séparation (ou découplage) entre marché (produits) et prestations environnementales (paiements directs) constitue de fait le principe de cette politique. Il en résulte une tension entre d'une part une imbrication de fait (les instruments de subsides comme éléments déterminants des pratiques agricoles) et d'autre part une fragmentation de sens (la séparation abstraite entre fonctions productive et environnementale).

POUR QUOI ET POUR QUI ? FILIÈRES ET STRATÉGIES « QUALITÉ »

Le secteur laitier suisse est usuellement divisé en deux grandes filières selon le type de produit final. Premièrement, celle du « lait de fromagerie » représente environ 43 % des volumes totaux et s'appuie sur plusieurs

7. Selon le Rapport agricole 2018 de l'Office fédéral de l'agriculture, <https://www.agrarbericht.ch/fr>.

8. Ceci est un résumé un peu grossier d'un système à l'argumentaire complexe. Pour approfondissement, je renvoie le lecteur au site internet de l'Office fédéral de l'agriculture (www.blw.admin.ch).

AOP, dont certaines de grande taille⁹. En raison des contraintes liées à la fabrication fromagère (lait non pasteurisé), ce lait est produit sans utilisation de fourrage fermenté (ensilage). Cette restriction est compensée par une prime de non-ensilage versée par l'État. Deuxièmement, la filière du « lait d'industrie » réunit le lait transformé par les entreprises laitières en produits frais destinés au marché national — lait de consommation, yogourts, crème, serré et autres, ce qui représente environ 26 % des volumes totaux — ou alors en beurre (15 %) ou autres conserves de lait (10,8 %) destinées à l'industrie agroalimentaire, ou exportées. La filière fromagère est mieux protégée contre les difficultés que rencontre la filière industrielle. Ceci se traduit notamment par une différence significative dans les prix payés aux producteurs¹⁰. Pour compléter ce premier tableau binaire, la part du bio continue de croître dans l'ensemble du secteur (fromagerie et industrie confondus) et a atteint environ 7 % des volumes totaux en 2018, offrant des prix plus rémunérateurs et plus stables aux producteurs¹¹. Ce constat semble consacrer la victoire des stratégies dites de « qualité » (AOP et bio) sur une production industrielle standardisée, ce qui n'est ni nouveau, ni surprenant. L'idée selon laquelle l'agriculture suisse doit viser la « qualité » sur des marchés globalisés et compétitifs fait partie du sens commun dans les milieux agricoles et au-delà. Cette notion de stratégie de qualité mérite toutefois d'être repensée, en même temps que la séparation entre filières. En effet, les différentes filières et stratégies peuvent aussi être abordées par ce qui les relie.

Prenons quelques exemples. L'AOP Vacherin fribourgeois, petite sœur des grandes AOP, partage leur lien avec la production historique de fromage en alpage. Toujours est-il qu'aujourd'hui, le plus grand fabricant de Vacherin AOP est l'entreprise Cremo SA, deuxième en taille des industries laitières suisses, spécialisée également dans la production de conserves de lait industriel (beurre, poudre). Une même « stratégie de qualité » réunit ainsi des producteurs de plaine qui livrent leur lait à une structure industrielle, et des alpagistes transformant leur propre lait à la montagne. Autre exemple, lorsque l'interprofession du Gruyère AOP

9. Le Gruyère AOP (328 millions de kg) et l'Emmentaler AOP (216 millions de kg) représentent à eux deux près de la moitié des quantités de lait transformées par les fromageries du pays (1 100 millions de kg) ; (<https://www.swissmilk.ch/fr/producteurs-de-lait/marche/acteurs-et-structure-du-marche/transformation-du-lait/>, consulté le 17 octobre 2019).

10. Selon le rapport de juillet 2019 de la Surveillance du prix du lait, 72,5 contre 60,59 centimes de CHF, prix « effectif départ ferme » PER (<https://api.swissmilk.ch/wp-content/uploads/2019/05/rapport-psl-prix-du-lait-surveillance-2019-juillet-2019-10-04-fr.pdf>, consulté le 16 octobre 2019).

11. Selon le rapport d'octobre 2018 de la Surveillance du prix du lait, 83,83 centimes de CHF pour le lait bio d'« industrie » et jusqu'à 91,18 centimes de CHF pour le lait bio de fromagerie (AOP Gruyère), prix « effectif départ ferme » (<https://api.swissmilk.ch/wp-content/uploads/2019/05/rapport-psl-prix-du-lait-surveillance-2019-juillet-2019-10-04-fr.pdf>, consulté le 16 octobre 2019).

a décrété des restrictions de 10 % des quantités produites en 2015, les acteurs industriels ont racheté et intégré une partie des surplus de ce lait de fromagerie dans leurs circuits et ont ainsi joué un rôle de tampon bienvenu pour les producteurs de lait de fromagerie. Le mécontentement de certains producteurs de lait industriel s'explique par les pressions supplémentaires pouvant résulter de l'arrivée de nouvelles quantités de lait dans une filière proche de la saturation.

Le succès des approches « qualité » mérite aussi d'être interrogé. L'exemple de l'Emmental AOP démontre qu'une appellation ne garantit pas le succès, même pour un fromage dont le nom est mondialement connu et les structures de production bien en place. La production de ce fromage s'est effondrée ces dernières années, avec des périodes où le prix payé aux producteurs est descendu en dessous du prix moyen payé pour le lait d'industrie. Cette variabilité du succès économique se retrouve aussi dans la filière industrielle, où certains acteurs spécialisés dans la transformation en produits frais à destination des consommateurs suisses se trouvent dans une situation bien différente d'autres transformateurs dont une part importante de la production est destinée à d'autres marchés moins favorables (industrie agroalimentaire, marchés internationaux, etc.). Par ailleurs, parler de stratégies de qualité va de pair avec la question de la quantité, ne serait-ce que dans les efforts déployés pour éviter la suroffre ou pour conserver des parts de marché. Les restrictions de quantités décidées en 2015 par l'interprofession du Gruyère, par exemple, ont permis d'anticiper les baisses d'exportation qui résulteraient d'un taux de change devenu défavorable. Plus généralement, la possibilité de rejoindre ou non une filière spécialisée dépend largement de l'accès à des droits de production. Que ce soit dans le cadre d'une AOP ou de la filière bio, un contrôle strict des quantités conditionne et limite l'accès de nouveaux producteurs à ces filières. Les stratégies de qualité ne sont, par essence, pas ouvertes à tous.

Ces quelques exemples illustrent bien une caractéristique centrale de la coexistence des modèles laitiers en Suisse : les grandes catégorisations de filières dissimulent une multiplicité d'interdépendances et de chevauchements. Ces relations d'interdépendance sont telles qu'il est difficile d'imaginer l'existence d'un modèle sans les autres qui la complètent.

COMMENT ? PAYS HERBAGER ET IMPORTATION DE FOURRAGE

La Suisse est un pays d'herbage. Les conditions climatiques et géomorphologiques du territoire suisse confirment la logique de l'argument selon lequel l'herbe est ce qui pousse le mieux sur notre territoire et que, pour la transformer en aliments consommables par des humains, nous avons besoin de l'élevage, notamment laitier. L'analyse des pratiques agricoles montre que l'herbe représente

effectivement la plus large part de l'alimentation des vaches laitières suisses¹². Toutefois, les pratiques varient significativement en fonction de la localisation, du type de bétail et du système d'exploitation. Le caractère intensif de la production animale en Suisse encourage également une utilisation parfois importante de maïs, de mélanges de céréales et de protéagineux, en plaine comme en montagne. Le mode d'affouragement du bétail laitier permet de poser la question des techniques de production en les replaçant dans un contexte plus général, notamment parce qu'elles contrastent avec l'image d'une agriculture de pâturage et parce que la Suisse importe de plus en plus de foin, notamment du soja brésilien. Ici, la coexistence rassemble en un réseau d'interdépendances fortes : une agriculture paysanne de montagne à l'image de durabilité (la vache au pâturage), une agriculture intensive et « rentable » qui soutient l'existence d'infrastructures de transformation (dont les paysans de montagne ont aussi besoin), et une monoculture brésilienne (soja) qui fournit les protéines manquantes à l'échelle d'un système agricole suisse. Une tension apparaît entre d'une part un secteur laitier en situation de surproduction, et d'autre part l'importation de fourrages étrangers permettant de dépasser les limites de production liées à la disponibilité de fourrages locaux. Cette tension se double par ailleurs d'une contradiction entre d'une part une écologisation des pratiques agricoles sur le sol national, et d'autre part ce qui peut être perçu comme une forme d'externalisation de l'impact environnemental de la production fourragère par sa délocalisation. Ici, les limites territoriales de la coexistence se troublent.

AU-DELÀ DE L'HYBRIDATION DES MODÈLES AGRICOLES, LA MULTIPLICITÉ DES AGENCEMENTS

Cette description du secteur laitier suisse par le prisme de ses multiples facettes permet dans un premier temps de confirmer la pertinence de la notion de coexistence elle-même. Ce secteur est bien marqué par une diversité de modèles agricoles qui constituent sa réalité et qui interagissent entre eux. Les quelques discussions de la pertinence des catégories usuelles de différenciation de modèles — que ceux-ci soient analytico-descriptifs (industrie-fromagerie) ou programmatiques (« qualité ») — dans le cas spécifique du secteur laitier suisse permettent de proposer quelques commentaires plus généraux sur la notion de coexistence et d'en proposer une interprétation inspirée de la théorie de l'agencement (Deleuze et Guattari, 1980).

12. Selon une étude, plus de 50 % des exploitations laitières dépassent les 80 % d'herbage dans la ration moyenne donnée au bétail (Schmid et Lanz, 2013).

QUELQUES COMMENTAIRES SUR LA NOTION DE COEXISTENCE

Premièrement, se pose la question de l'échelle d'analyse. De quoi parlons-nous lorsque nous évoquons des « modèles agricoles » ? De stratégies d'exploitation individuelles ? De filières régionales ? D'orientation générale à l'échelle d'un pays ? Tout modèle agricole, en tant qu'abstraction, s'encastre dans un cadre plus large qui constitue un paysage agricole et alimentaire. C'est ce qu'illustrent bien tant la diversité des destinées de modèles à première vue similaires (entre AOP fromagères, par exemple) que le rôle prépondérant de structures communes à différents modèles, comme le système des paiements directs de la politique agricole. Divers agents comme l'État, la grande distribution, les consommateurs (dans leur diversité), les accords internationaux ou encore la topographie et le climat contribuent à façonner des modèles en pratique, dans leur forme vécue, ancrés dans un territoire et une temporalité. Il en découle plusieurs conséquences peut-être connues, mais qu'il est bon de rappeler, notamment dans le cadre de projets de développement territorial. Ainsi, un modèle agricole ne peut pas être pensé en déconnexion de son cadre sociétal et environnemental. Les modèles ne constituent pas de simples options entre lesquelles choisir librement, selon ses aspirations et ses visions individuelles : la situation de chaque acteur, agriculteur ou autre, est contrainte et faite de spécificités locales, d'accès ou non aux filières et à leurs infrastructures, d'accès aux marchés (par exemple l'accès à des droits de production), de présence ou non de cadres légaux (par exemple des synergies avec une politique agricole), économiques (par exemple une AOP ou des infrastructures industrielles), pour ne citer que quelques exemples.

Deuxièmement, il semble important d'insister sur l'interdépendance entre modèles coexistants. Comme montré pour le cas suisse, des systèmes souvent catégorisés en systèmes d'oppositions binaires (fromage/industrie ; conventionnel/qualité) sont en fait inévitablement liés dans leurs destinées. La différenciation de l'alternative dépend de l'existence d'un modèle majoritaire (que serait le bio sans le conventionnel ?). La complémentarité entre filières s'incarne aussi dans le partage d'infrastructures de transformation et de marketing (par exemple, des AOP qui mobilisent des structures industrielles pour la production ou la gestion des surplus), ou encore dans un partage des tâches entre incarnation d'une image basée sur la tradition montagnarde, fortement mobilisée dans la publicité pour l'ensemble du secteur, et la rentabilité d'une production intensive de plaine indispensable à la survie des structures de transformations. De plus, les cas présentés plus haut tendent à montrer qu'il est difficile d'enfermer des agents dans des modèles exclusifs : les réseaux et filières se

chevauchent et se recourent. Ces constats contredisent l'idée d'un modèle agricole comme unité distincte (et transposable ?). En d'autres termes, la notion de coexistence de modèles n'est pas tant utile pour penser des stratégies parallèles dans leur spécificité, mais bien plus pour concentrer l'attention sur les relations et les dynamiques entre des « modèles » aux contours flous.

Troisièmement, la notion de coexistence des modèles agricoles comme outils pour penser la diversité de l'agriculture actuelle à l'échelle d'un territoire se heurte à la réalité des systèmes agricoles et alimentaires globalisés. La dépendance d'une certaine production laitière suisse aux importations de soja brésilien en offre un bon exemple. En effet, le modèle suisse actuel de production intensive de lait repose sur l'existence d'un modèle complémentaire, à plusieurs milliers de kilomètres, de production intensive de soja (non OGM). D'autres exemples pourraient être aisément développés (par exemple autour des réseaux internationaux de semences végétales ou animales), mais pour aller droit au but, une question se pose : comment peut-on penser la coexistence et le territoire de manière à ne pas exclure ces interdépendances à longue distance ?

Enfin, si une approche par le territoire permet aisément de penser la coexistence spatiale, la dimension temporelle ne doit pas être oubliée pour autant. Les perpétuels arrangements des modèles, en fonction d'un contexte en évolution constante ainsi que de dynamiques propres, viennent à leur tour interroger ce qui fait l'identité d'un modèle et sa permanence à travers le temps. À titre d'exemple, ce qu'implique produire du lait d'industrie en Suisse n'a pas cessé d'être reformulé durant ces dernières décennies (pour ne parler que du temps court), tant dans les techniques agricoles que dans les rapports aux organisations professionnelles, aux partenaires économiques et à l'État. Au-delà des éléments de permanence qui en maintiennent l'identité, comment peut-on intégrer cette dimension hautement dynamique et évolutive des modèles dans leurs applications concrètes ? À quel degré de transformation et de variation, et selon quels critères, décidera-t-on qu'un modèle fait place à un autre ?

COEXISTENCE D'UNE MULTIPLICITÉ D'AGENCEMENTS

La notion de coexistence interroge fondamentalement celle de modèle agricole, et notamment la délimitation spatiale et temporelle du modèle en question. En guise de réponse, je propose de s'inspirer de la notion d'agencement proposée par Deleuze et Guattari (1980). Je m'arrêterai plus spécifiquement sur quelques aspects centraux qui sont particulièrement utiles ici pour repenser la notion de coexistence, à savoir les notions de multiplicité et de territorialisation.

Agencement

Un agencement¹³ est un complexe de lignes, de relations, organisées de manière à ce que tout élément ou point puisse et doive être connecté à un autre. Un agencement n'a pas vraiment de centre, ni de hiérarchie entre les éléments qui le constituent, et il demeure toujours ouvert à l'ajout ou à la suppression d'éléments. Comprendre un modèle agricole comme un agencement, selon ces quelques caractéristiques, c'est se laisser la possibilité de le penser dans son ouverture et son insertion dans des réseaux de relations plus larges, de mettre l'emphase non pas sur les spécificités des éléments qui le caractérisent, mais sur les liens qui le forment. Un modèle agricole, compris comme une organisation particulière (un agencement) d'éléments liés à la production, transformation, distribution et consommation de produits agricoles, se définit ainsi non pas par ce qui se passe à un point spécifique, mais par l'ensemble des liens qui le composent, ce qui inclut les liens qui l'unissent à d'autres modèles.

De même, considérer les modèles comme des agencements permet de résoudre le dilemme lié à l'échelle à laquelle il faut penser la coexistence. Dans un modèle agricole, tout peut être décomposé en tissu de relations, sans barrière territoriale imposée *a priori*. Ainsi, la coexistence de modèles agricoles ne s'explique pas par leur présence conjointe dans un territoire à la géographie délimitée. Elle se définit bien plus par les liens qui relient (ou séparent) les modèles, pour les unir dans un même agencement plus large, qui lui-même ne relève pas d'une autre échelle, mais seulement d'un cadrage plus étendu, dans un ensemble de liens sans véritable fin.

Multiplicité : au-delà de l'hybridation

Définir les modèles agricoles sous l'angle de l'agencement implique de renoncer à les considérer comme des catégories exclusives aux limites bien définies. Une telle approche disqualifie également les caractérisations de l'ambiguïté fondamentale des modèles en tant qu'hybridation. En effet, la notion d'hybride repose sur la supposition de l'existence de limites fixes et clairement définies sans lesquelles elle perd son sens (Pieterse, 2001) : pas de bâtard sans pur-sang. Si les modèles sont dès le départ conçus comme imparfaits, interdépendants et interconnectés — ce qui est théoriquement et empiriquement vérifiable —, l'utilité heuristique de la notion d'hybride disparaît, si ce n'est pour défendre la pertinence de nos catégories d'idéaux-types.

13. Cette définition de l'agencement est surtout valable pour l'agencement de type rhizome, dans le vocabulaire de Deleuze et Guattari. Dans ce chapitre, je n'entre pas dans la terminologie détaillée des auteurs, par souci de clarté et de concision, car elle n'est pas indispensable à l'argument. J'assume de fait une lecture simplificatrice.

C'est à ce type de conclusion que peuvent nous mener les réflexions de Deleuze et Guattari (1980) sur la notion de multiplicité, qui leur a permis de se libérer d'une pensée binaire caractérisée par l'opposition entre le multiple et l'unique. En quelque sorte, en tant qu'agencement, un modèle, dans son application pratique, est une et plusieurs choses à la fois. Vouloir l'enfermer dans une catégorie unique équivaudrait en quelque sorte à le dénaturer, à s'éloigner de sa réalité.

« Territorialisation » et temporalité

Les notions de territorialité et de déterritorialisation, centrales dans la théorie de l'agencement, sont utiles ici, peut-être de manière contre-intuitive, pour répondre à la question de la temporalité des modèles agricoles. En effet, ces notions ne renvoient pas au territoire au sens géographique et spatial, mais plutôt à l'ancrage, à la fixation d'un agencement (territorialité) et aux tensions perpétuelles qui tendent à le défaire et le recomposer selon d'autres lignes de relations (déterritorialisation et reterritorialisation). Ces tensions font des agencements « des multiplicités de devenir, ou à transformations » (Deleuze et Guattari, 1980, p. 631). Un agencement est constamment soumis à des forces transformatrices (des éléments qui le quittent, des rapports de force qui évoluent, etc.) qui entrent en tension avec des capacités de résistance et d'inertie. Il se reproduit dans le temps tout en se transformant. À l'exemple des filières de spécialités fromagères suisses qui ont intégré les principes des appellations au tournant du XXI^e siècle, il peut à la fois subir une transformation radicale dont les effets seront notoires à moyen terme, tout en demeurant en apparence identique sous bien des aspects.

Au-delà du rappel salutaire de l'inconstance des choses et de la permanence du changement, porter son attention sur les tensions entre forces transformatrices et stabilisatrices permet aussi d'intégrer plus centralement la question du devenir des modèles, de leurs évolutions possibles et de leurs potentialités. Ce qui fait un agencement, ce n'est pas seulement ce qu'il est aujourd'hui et a été hier, mais ce vers quoi il tend, avec toutes les incertitudes qui peuvent caractériser cette question.

CONCLUSION

Dans ce chapitre, j'ai voulu mettre en écho une description du secteur laitier suisse et une réflexion plus théorique sur la question de la coexistence des modèles agricoles, vues à travers le prisme d'une théorie de l'agencement. Un tel effort pousse à embrasser la complexité du monde social et à se méfier des catégorisations simplificatrices, qu'elles soient issues du sens commun ou des modèles analytiques proposés par les approches scientifiques. Notre pensée ne peut toutefois se passer de catégories pour fonctionner, pour analyser. Plus encore, nous avons besoin

d'idéalisation et de simplification, de modèles en tant que projets, pour poser un regard sur le monde qui permette de déterminer ce qui est préférable, de trancher et parfois de s'engager. L'approche par l'agencement offre, selon moi, un compromis entre une réification des catégories et leur déconstruction totale. Plutôt que de se concentrer sur les spécificités des catégories et leur délimitation, cette approche incite à chercher les connexions et les potentialités futures. La catégorie, le modèle agricole par exemple, devient l'instantané d'un objet en mouvement pris dans un cadre qui lui-même évolue, et qui est constitué de ses interactions avec d'autres catégories. La notion de coexistence offre un prisme au travers duquel penser ces intrications. Ma proposition ici est qu'elle ne jouera bien ce rôle qu'à la condition d'être centrée sur les irrémédiables interdépendances entre modèles, d'être détournée de la recherche de modèles idéaux comme objectif ultime et d'intégrer l'inévitable imperfection et le caractère toujours changeant des agencements, comme caractéristique essentielle de la réalité sociale.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Deleuze G., Guattari F., 1980. *Mille plateaux. Tome 2, Capitalisme et schizophrénie*, Éditions de Minuit, Paris, 645 p.
- Forney J., Rosin C., Campbell H., 2018. Introduction: agri-environmental governance as assemblage. In: *Agri-environmental Governance as an Assemblage. Multiplicity, Power, and Transformation* (J. Forney, C. Rosin, H. Campbell, eds), Earthscan Food and Agriculture, Routledge, London/New York, 1-16.
- Gazzarin C., Kohler M., Flaten O., 2014. Exploitations laitières : pourquoi la Suisse produit-elle plus cher que la Norvège? *Recherche agronomique suisse*, 5 (6), 248-255.
- Moser P., 2003. *Sélectionner, semer, récolter : politique agricole, politique semencière et amélioration génétique en Suisse de 1860 à 2002*, Hier+Jetzt, Baden, 136 p.
- Pieterse J.N., 2001. Hybridity, so what? *Theory, Culture and Society*, 18 (2-3), 219-245, <https://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/026327640101800211> (consulté le 17 octobre 2019).
- Ruffieux R., Bodmer W., 1972. *Histoire du gruyère en Gruyère du XVI^e au XX^e siècle*, coll. Études et recherches d'histoire contemporaine, Éditions universitaires, Fribourg, Suisse, 364 p.
- Schmid D., Lanz S., 2013. Composition de la ration fourragère dans l'élevage de vaches laitières en Suisse. *Recherche agronomique suisse*, 4 (4), 184-191.